

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014 du Conseil de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle du Centre communautaire, située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 3 février 2014 à 19h.

Sont présents : les conseillers messieurs Michel Prince, Rémy Larouche, Serge Breton, Michel Dumont et Pierre Boisvert et madame Christine Marchand, sous la présidence du maire, monsieur André Henri.

Également présente; Thérèse Lemay directrice générale et secrétaire-trésorière.

3 février 2014 1. Ouverture de la séance ordinaire

Constatant qu'il y a quorum, monsieur André Henri déclare ouverte la séance ordinaire du conseil à 19h.

2014-02-018 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Serge Breton, appuyé par la conseillère Christine Marchand il est résolu à l'unanimité.

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal du mois de janvier
4. Atelier travail pour étude d'amendement de la réglementation
5. Acceptation des rapports en eau potable obligatoire pour Ministère
6. Résolution et paiement de la cotisation à Rouli-Bus 703.00\$
7. Formation pour dg et l'adjointe le 13 février à Victoriaville 278.00\$ x 2=556.00\$
8. Suivi des travaux à l'aqueduc et station égout.
9. Résolution mandat à Me Caron dossier égout.
10. Avis motion code d'éthique pour élus.
11. Projet de fusion entre la Régie des 3 Monts et Notre-Dame-de-Ham
12. Règlement # 9, de la Régie des Hameaux Le règlement de gestion contractuelle vise à assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la Régie.
13. Offre de service Génératrice Drummond
14. Installation d'un fil électrique pour génératrice avec une prise de courant.
15. Correction résolution 2013-09-162 pour la Régie des 3 Monts
16. Adhésion carrefour famille 81.06\$
17. Semaine de vacances inspecteur du 9 au 16 février et du 2 mars au 9 mars
18. Convention SYMBA (bibliothèque) signature entente dg
19. Correspondance
20. Comptes du mois
21. Varia (**ouvert**)
 - A) le niveau de population de la municipalité en comparant avec celles de la MRC
 - B) la participation de la municipalité au défi santé des maires de la MRC.

- C) Offre d'ameublement de la MRC
 - D) Lettre du Mamrot suite à des plaintes d'un citoyen
 - E) Suite demande au Ministère de l'Environnement dossier Lac Coulombe
 - F) Invitation aux maires ou représentant à la clôture de la campagne de financement de l'Hotel- Dieu- d'Arthabaska.
 - G) Mise à jour et application (mandat) de la SPAA
 - H) Procédure de nettoyage de terrain.
 - I) Formation pour coordonnateur de la bibliothèque
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

2014-02-019 3. Adoption du procès verbal du 6 janvier 2016

Considérant que celui-ci est soumis pour approbation;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyé par le conseiller Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité.

Que le procès verbal du 6 janvier 2014 est approuvé sans corrections.

4. Atelier travail pour étude d'amendement de la réglementation

À titre d'information, les membres du conseil se réuniront le lundi 17 février à 10 h pour travailler en prévision des amendements possibles aux règlements d'urbanisme.

2014-02-020 5. Acceptation des rapports en eau potable année 2011-2012

Considérant qu'il est nécessaire d'adopter le rapport de l'année 2012 tel qui a été remis au Ministère par M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal et responsable en eau potable.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyé par la conseillère Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité.

Que le rapport est accepté par le conseil municipal.

2014-02-021 6. Résolution et paiement de la cotisation à Rouli-Bus 703.00\$

Considérant que nous désirons adhérer au Transport adapté pour l'année 2014 et confirmons notre contribution financière pour l'année 2014 est de 703.00\$

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Dumont, appuyé par le conseiller Serge Breton et il est résolu à l'unanimité.

Que la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens indique à Rouli-Bus qu'elle adhère au transport adapté pour l'année 2014 et confirme sa contribution financière pour l'année 2014 au montant de 703.00\$.

2014-02-022 **7. Formation pour dg et l'adjointe le 13 février à Victoriaville 278.00\$ x 2=556.00\$**

Considérant que cette formation a pour but de nous permettre de mieux travailler en équipe avec les élus et de mieux connaître les rôles de chacun.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Christine Marchand, appuyée par le conseiller Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité.

Que la Directrice générale et son adjointe sont autorisées à assister à cette formation au coût de 556.\$ qui aura lieu le 13 février à Victoriaville.

8. Suivi des travaux à l'aqueduc et station égout

Les membres du conseil ont rencontré M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal et responsable en eau potable, pour mieux connaître les situations actuelles pour le réseau d'aqueduc et d'égout.

2014-02-023 **9. Résolution mandat à Me Caron dossier égout.**

Considérant qu'il est nécessaire de transmettre une lettre à la Firme d'ingénieur afin de faire connaître la situation qui se prolonge sans connaître les alternatives pour corriger la situation.

Considérant que cette lettre doit être transmise par notre avocat afin que cette situation soit corrigée dans les plus brefs délais.

Considérant que les membres du conseil désirent obtenir une rencontre avec le chargé de projet, M. Michel Bérubé, en date du 3 mars en après-midi.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Breton, appuyé par le conseiller Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal donne le mandat à Me Claude Caron de transmettre une lettre à la Firme Pluritec, pour qu'il puisse apporter les corrections nécessaires à cette situation qui dure déjà depuis trop longtemps.

2014-02-024 **10. Avis motion code d'éthique pour élus.**

**AVIS DE MOTION ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE RÉVISÉ SANS MODIFICATION.**

Le présent avis de motion est donné par le conseiller Serge Breton

A. Le présent règlement a pour objet d'établir un Code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, notamment

en souscrivant à des valeurs qui misent sur l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un Conseil municipal, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté, l'équité, l'honnêteté, l'objectivité, l'impartialité, et la saine gestion dans une perspective d'intérêt public pour gouverner la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

B. Les membres du Conseil municipal doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens. Les membres du Conseil municipal doivent de plus agir avec intégrité, objectivité et impartialité, mais doivent aussi préserver les apparences et favoriser la transparence en adoptant un comportement qui préserve et maintient la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'entreprise municipale.

Exemption de lecture du règlement lors de son adoption.

11. Projet de fusion entre la Régie des 3 Monts et Notre-Dame-de-Ham

À titre d'information. Le dossier est à suivre.

2014-02-025

12. Règlement # 9, de la Régie des Hameaux Le règlement de gestion contractuelle vise à assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la Régie

Considérant que la Régie a adopté un règlement en matière de gestion contractuelle,

Considérant que la Régie a été adopté ce règlement le 21 décembre 2010 pour être en vigueur le 1er janvier 2011.

Considérant que ce règlement doit également être adopté dans chacune des municipalités membres.

Considérant que notre municipalité est membre de la Régie,

Considérant que notre municipalité est favorable à ce règlement,

Il est proposé par, la conseillère Christine Marchand, appuyée par le conseiller Pierre Boisvert et résolu unanimement que le Règlement no 9, s'intitulant "**Règlement en matière de gestion contractuelle**", qui a été adopté par le conseil d'administration de la Régie, soit adopté par notre municipalité

2014-02-026

13. Offre de service Génératrice Drummond

Considérant que l'entretien préventif et les pièces d'entretien sont les éléments pour les quels une offre de service nous a été offerte au coût de 482.60\$ + taxes contrat jusqu'au 31 janvier 2015.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Breton, appuyé par le conseiller Pierre Boisvert et il est résolu à l'unanimité

Que cette offre de service est acceptée au coût de 482.60\$ plus taxes.

2014-02-027 **14. Installation d'un fil électrique pour génératrice avec une prise de courant.**

Considérant que nous avons connu des problèmes avec la génératrice dernièrement

Considérant qu' une offre de service nous a été présentée par N. Faucher électricien au coût de 210.00\$ plus taxes pour corriger cette situation

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyé par la conseillère Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité

Que cette offre de service est accepté au coût 210.00\$ plus taxes.

2014-02-028 **15. Remplacement de la résolution 2013-09-162 pour la Régie des 3 Monts**

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS.

Acceptation du règlement d'emprunt de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, portant le numéro 5-1 modifiant le règlement numéro : 5 afin d'augmenter la dépense de 113 202.\$ et l'emprunt de 70 000.\$

CONSIDÉRANT QUE nous devons modifier le règlement numéro : 5. Puisque le montant de 190 000.\$ qui avait été approuvé par le ministre des Affaires municipales en date du 22 novembre 2012 ne correspond pas à la réalité.

CONSIDÉRANT QUE la raison principale de cette modification c'est que le montant est supérieur à 190 000.\$ de la prévision qui avait été faite en 2012. L'achat prévu était un camion usagé, alors que maintenant notre choix c'est arrêté sur l'achat d'un camion neuf.

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été présenté sur le site de SEAO, une seule soumission a été reçue.

CONSIDÉRANT QUE le présent emprunt est du montant de 260 000.\$ puisque la Régie utilisera le fonds général pour financer le montant de 42 202.\$ qui totalise la somme.

CONSIDÉRANT QUE la durée de l'emprunt serait sur une période de douze (12) ans.

En conséquence il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyé par le conseiller Serge Breton et il est résolu à l'unanimité.

Que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens approuve le règlement d'emprunt numéro : 5-1 modifiant le règlement numéro 5 afin d'augmenter la dépense de 113 202.\$ et l'emprunt de 70 000.\$

2014-02-029 16. Adhésion carrefour famille 81.06 \$

Considérant que depuis 2012 nous avons réalisé notre politique familiale

Considérant qu'il est essentiel pour notre municipalité de payer l'adhésion au carrefour famille au coût de 81.06 \$ pour l'année 2014

Considérant que cette adhésion nous permet d'obtenir des rabais lorsque nous assistons a différents colloques ou autres activités.

En conséquence il est proposé par la conseillère Christine Marchand, appuyée par le conseiller Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité.

Que l'adhésion au carrefour famille au montant de 81.06\$ est acceptée et que le paiement est autorisé.

2014-02-030 17. Semaine de vacances inspecteur du 9 au 16 février et du 2 mars au 9 mars

Considérant que Monsieur l'Inspecteur désire prendre une partie de ses vacances durant la période ci-haut mentionnée.

Considérant que la troisième semaine sera prise à l'automne 2014

En conséquence il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyée par la conseillère Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité.

Que Monsieur l'Inspecteur a la permission d'utiliser la semaine du 9 février et celle du 2 mars pour une partie de ses vacances annuelle.

2014-02-031 18. Convention SYMBA (bibliothèque) signature entente dg

Considérant qu'il est essentiel pour le bon fonctionnement de notre bibliothèque d'obtenir une convention avec SYMBA

En conséquence il est proposé par le conseiller Rémy Larouche, appuyée par la conseillère Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité.

Que Thérèse Lemay dg et secrétaire-trésorière est mandatée pour signer cette convention au nom de la municipalité.

19. Correspondances

1. Accuser réception du dépôt du projet Infrastructure (Mada)
2. Accuser réception du dépôt du projet étudiant (Emplois d'été Canada)
3. Biolab inc, certificat d'analyses officiel eau usée
4. Biolab inc, certificat d'analyses officiel eau potable
5. Défi santé 5/30
6. Solidarité rurale. 20^e conférence nationale de Solidarité rurale du Québec du 26 au 28 mars 2014.
7. Fête des voisins le 7 juin 2014
8. Ruban et drapeau pour la journée de la persévérance scolaire du 10 au 14 février
9. Offre de services Construction et Pavage Portneuf (Asphalte froide permanente)
10. Tournée de SAM
11. Remboursement TVQ 46 618.\$
12. Document de la mutuelle des municipalités du Québec
13. Offre de service HGE (Offre de services professionnels pou vous accompagner dans l'application de la nouvelle norme sur le passif au titre des sites contaminés

2014-02-032 20. Comptes du mois

Considérant que la liste des comptes du mois est remise aux élus

Considérant que les personnes présentes dans la salle peuvent se procurer le document qui est placé sur une table à leur entière disposition.

En conséquence il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyée par le conseiller Serge Breton et il est résolu à l'unanimité.

Que les comptes du mois sont acceptés et payés :

COMPTES - CONSEIL du 3 février 2014

5134	Thérèse Lemay (sem. du 5 au 11 janv.)	542.19 \$
5135	Pierre L. Ramsay (sem. du 5 au 11 janv.)	526.72 \$
5136	Sonia Lemay (sem. du 5 au 11 janv.)	347.10 \$
5137	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.25 \$
5138	Thérèse Lemay (sem. du 12 au 18 janv.)	542.19 \$
5139	Pierre L. Ramsay (sem. du 12 au 18 janv.)	526.72 \$
5140	Sonia Lemay (sem. du 12 au 18 janv.)	347.10 \$
5141	Thérèse Lemay (sem. du 19 au 25 janv.)	542.19 \$
5142	Pierre L. Ramsay (sem. du 19 au 25 janv.)	526.72 \$
5143	Sonia Lemay (sem. du 19 au 25 janv.)	347.10 \$
5144	ADMQ (abonnement annuel)	1 364.90 \$
5145	FQM (contribution annuelle)	757.37 \$

5146	COMBEQ (adhésion annuelle)	333.43 \$
5147	Thérèse Lemay (remb. factures)	210.29 \$
5148	Cuisines Collectives des Bois-Francis (aide financière)	63.00 \$
5149	Québec Municipal (adhésion annuelle au site Internet)	155.22 \$
5150	PG Solutions (contrat d'entretien & soutien / 2014)	4 438.04 \$
5151	Ville de Disraëli (quote-part / versement #1)	1 723.32 \$
5152	MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #1)	25 575.00 \$
5153	Thérèse Lemay (sem. du 26 janv. au 1er fév.)	542.19 \$
5154	Pierre L. Ramsay (sem. du 26 janv. au 1er fév.)	526.72 \$
5155	Sonia Lemay (sem. du 26 janv. au 1er fév.)	347.10 \$
5156	CRSBP (contribution & cotisation annuelle / 2014 - biblio)	2 343.14 \$
5157	Cardio Choc (défibrillateur cardiaque)	2 270.73 \$
5158	DGK inc. (impression calendrier)	1 580.91 \$
5159	N. Faucher Entrepreneur Électricien (salle)	245.59 \$
5160	Excavation Marquis Tardif inc. (débloquer fossés)	1 034.78 \$
5161	H2O Innovation inc. (aqueduc)	51.73 \$
5162	Lorraine Michaud (remb. facture / biblio)	8.05 \$
5163	Michel Prince (remb. facture)	28.69 \$
5164	Pierre L. Ramsay (déplacements)	30.00 \$
5165	Sonia Lemay (déplacements & remb. factures)	155.18 \$
5166	André Henri, maire	800.00 \$
5167	Michel Prince, conseiller	316.66 \$
5168	Christine Marchand, conseillère	316.66 \$
5169	Rémy Larouche, conseiller	316.66 \$
5170	Serge Breton, conseiller	316.66 \$
5171	Michel Dumont, conseiller	316.66 \$
5172	Pierre Boisvert, conseiller	316.66 \$
5173	Bell Mobilité inc. (cellulaire / janvier)	69.43 \$
5174	Biolab (eau potable 17.25\$, eaux usées 37.37\$)	54.62 \$
5175	Buropro (état janvier)	429.26 \$
5176	Claude Caron avocat inc. (poursuites)	1 164.79 \$
5177	Desjardins Sécurité Financière (assurances collectives) / janv.	973.15 \$
5178	Desroches Groupe Pétrolier (huile à chauffage)	2 357.77 \$
5179	Entretien Général Lemay (3e versement déneigement & source)	2 363.80 \$
5180	Excavation Marquis Tardif inc. (3e vers. déneigement 2013-14)	14 781.95 \$
5181	Garage A. Taschereau inc. (essence)	70.00 \$
5182	Gesterra (état décembre)	848.12 \$
5183	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	460.67 \$
5184	Hydro-Québec (salle municipale)	702.98 \$
5185	Hydro-Québec (puit de surface / aqueduc)	126.98 \$
5186	Hydro-Québec (quai)	73.59 \$
5187	Hydro-Québec (station pompage / égout)	457.59 \$

5188	Hydro-Québec (éclairage public / décembre)	234.27 \$
5189	Hydro-Québec (panneau publicitaire / Pente Douce)	18.84 \$
5190	Hydro Québec (panneau publicitaire / ch. Lac Nicolet)	18.84 \$
5191	Mégaburo inc. (contrat service photocopieur)	137.23 \$
5192	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (ord. & récupération / fév.)	2 311.83 \$
5193	S.C.A. Ham-Nord (janvier)	11.48 \$
5194	Sogetel (téléphones & Internet / février)	253.45 \$
5195	Madeleine Shank (location source / 2013)	10.00 \$
	TOTAL	78 693.26 \$

VARIA

A) Le niveau de population de la municipalité en comparant avec celles de la MRC.

Sur demande du conseiller Michel Dumont, ce document a été remis à chacun des élus pour effectuer une étude concernant la diminution de la population et regarder les alternatives qui s'offrent à nous.

B) Participation de la municipalité au défi santé des maires de la MRC

Il a été impossible de participer à cet événement. Il est possible que chaque personne puisse s'inscrire individuellement du 1^{er} mars au 11 avril 2014.
La publicité sera incluse au Bla Bla.

C) Offre d'ameublement de la MRC

La MRC d'Arthabaska offre de l'ameublement gratuitement aux municipalités de la MRC.

Notre choix s'est arrêté sur des paravents s'ils ne sont pas déjà réservés. M. Michel Prince a offert ses services pour le transport et M. Michel Dumont pour le déplacement.

D) Lettre du Mamrot suite à des plaintes d'un citoyen

Depuis plus de deux ans que ce dossier a été déposé au MAMROT par un citoyen de Saints-Martyrs-Canadiens. Cette plainte fait mention de conflits d'intérêts sur le dossier des égouts, borne sèche, et déclaration d'intérêts pécuniaires. Le Ministère n'interviendra pas davantage dans ce dossier et le considère clos. Cette plainte est non fondée ou non admissible.

E) Suite demande au Ministère de l'Environnement dossier Lac Coulombe

Pour faire suite à la demande de la Municipalité auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement des la faune et des parcs. La réponse est négative pour réaliser des études spéciales concernant le Lac Coulombe.

2014-02-033 **F) Invitation aux maires ou représentant à la clôture de la campagne de financement de l'Hotel- Dieu- d'Arthabaska.**

Considérant que M. Maire ne peut assister à cette rencontre

Considérant que Madame Christine Marchand, conseillère est disponible pour assister à cette rencontre.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Rémy Larouche, appuyé par le conseiller Serge Breton et il est résolu à l'unanimité.

Que Madame Christine Marchand assiste à cette rencontre en remplacement de M. André Henri, maire.

2014-02-034 **G) Mise à jour et application (mandat) de la Spaa**

Considérant que nous acceptons de transmettre le mandat à la Spaa, pour faire appliquer notre règlement # 236 sur le territoire de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Prince, appuyé par la conseillère Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité.

Que la Spaa, a le mandat du conseil municipal pour faire appliquer le règlement # 236.

2014-02-035 **H) Procédure de nettoyage de terrain.**

Considérant que pour faire suite aux informations qui nous ont été transmises par notre avocat, nous devons dans un premier temps évaluer les coûts.

Considérant que l'étape suivante est de transmettre par écrit au propriétaire de l'immeuble l'évaluation des coûts qui devra être approuvée par le propriétaire. Lequel il s'engage à rembourser à la municipalité les frais réels qui seront imposés via son compte de taxe

En conséquence, il est proposé par la conseillère Christine Marchand, appuyée par le conseiller Michel Prince et il est résolu à l'unanimité.

Que la municipalité désire faire respecter sa réglementation, et que les étapes précédentes sont essentielles pour en arriver à son objectif de nettoyer ce terrain qui est situé au centre du Village.

2014-02-036 **I) Formation pour coordonnateur de la bibliothèque**

Considérant qu'une formation aura lieu prochainement à Trois Rivières pour le nouveau coordonnateur de la bibliothèque, M. Rémy Larouche

En conséquence, il est proposé par la conseillère Christine Marchand, appuyée par le conseiller Michel Dumont et il est résolu à l'unanimité

Que cette dépense comprenant les frais de transport et de repas est autorisée, pour permettre à M. Rémy Larouche d'assister à cette rencontre qui aura lieu à Trois Rivières prochainement.

22. Période de questions

23. Levée de l'assemblée

Proposé par Rémy Larouche à 20 h 10

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

Thérèse Lemay gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière